

Le sénateur Andries Gryffroy élabore une résolution sur l'accès universel à l'énergie renouvelable (ODD 7) pour l'UIP

Lors de la 136^e Assemblée à Dhaka, Bangladesh (1^{er}-5 avril 2017), l'UIP a choisi le thème suivant pour la prochaine résolution de sa Deuxième Commission (Développement durable, financement et commerce) : « Associer le secteur privé à la mise en œuvre des ODD, notamment dans le domaine des énergies renouvelables ». Cette résolution doit être adoptée lors de la 138^e Assemblée à Genève (24-28 mars 2018).

Ce thème combine une proposition faite par la délégation belge à l'initiative du sénateur Andries Gryffroy et une proposition de la délégation vietnamienne. M. Gryffroy et M. Duong Quoc Anh, membre de l'Assemblée nationale du Vietnam, ont été désignés comme rapporteurs.

Un débat d'orientation sur le thème retenu a eu lieu lors de la 137^e Assemblée de l'UIP à Saint-Petersbourg (14-18 octobre 2017). M. Gryffroy a lancé le débat par une [présentation PowerPoint](#). Celle-ci mettait l'accent sur les opportunités et les défis que présentent les technologies d'énergie renouvelable hors-réseau (principalement solaire et éolienne). Les solutions de ce genre sont particulièrement intéressantes pour les régions isolées ou sous-développées, qui sans elles resteraient privées d'accès à l'énergie, et par conséquent pour la réalisation de l'ODD n° 7. Le financement de ces solutions pose toutefois des problèmes spécifiques. De bons accords entre les investisseurs privés et les autorités à tous les niveaux sont essentiels pour assurer la rentabilité à terme.



M. Gryffroy pendant le débat en commission.. A sa gauche, Amadou Cissé (Mali), vice-président, et Aleksandra Blagojevic, secrétaire de la commission du Développement durable, du financement et du commerce ; à sa droite, son corapporteur, Duong Quoc Anh.

Pour sa part, le co-rapporteur vietnamien a esquissé les défis auxquels son pays est confronté en matière de transition vers les énergies renouvelables. Des projets locaux de petite taille en constitueront un élément essentiel. M. Duong Quoc Anh a également déjà mis en avant un certain nombre d'idées à incorporer dans la future résolution UIP, notamment en ce qui concerne le rôle des autorités (développement de normes et de critères, d'infrastructure et d'un cadre légal pour la coopération publique-privée).

Un expert d'IRENA (*International Renewable Energy Agency*), Adrian Whiteman, a présenté les objectifs et les activités de cette organisation intergouvernementale. Il a donné des informations sur les nombreux projets réussis de technologies d'énergie renouvelable hors-réseau ou en mini-réseaux mis sur pied en Afrique subsaharienne ainsi que sur les modèles d'affaires innovateurs développés à cette occasion, souvent sans le moindre soutien de la part des autorités et contre les intérêts sectoriels établis. Pour mobiliser des moyens suffisants en faveur des énergies renouvelables, il est crucial de trouver le bon équilibre entre risques et garanties.

A la fin du débat qui a suivi ces trois exposés introductifs, M. Gryffroy a constaté que tout le monde était désormais convaincu de la nécessité de passer aux énergies renouvelables. Cet objectif n'est plus mis en question ; le débat porte uniquement sur la meilleure manière de le réaliser. Pour les parlements, il est important d'échanger des informations sur les bonnes pratiques en la matière, afin de pouvoir élaborer un cadre normatif approprié. Les communautés locales doivent être associées au maximum à ce processus. Une approche directive d'en haut ne marchera pas.

Les deux co-rapporteurs doivent maintenant élaborer un projet de résolution, assorti d'un mémoire explicatif. Ensuite, les délégations pourront présenter des amendements au projet de résolution. Lors de l'Assemblée à Genève en mars 2018, la commission poursuivra son examen de la question et pourra amender le texte des co-rapporteurs sur la base des amendements introduits. Ce texte sera ensuite soumis à l'Assemblée pour approbation.